

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC & TRÉGUIER

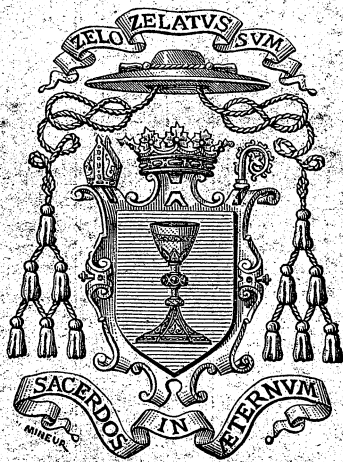
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

A l'occasion de la reprise de la cause

De Béatification et Canonisation

DU VÉNÉRABLE CHARLES DE BLOIS

Duc de Bretagne



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME

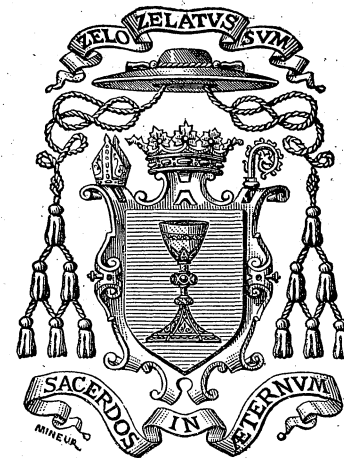
Imprimeur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque

1895



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2026



N° 59.

LETTRE PASTORALE

DE

Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc & Tréguier

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

A l'occasion de la reprise de la cause de Béatification et Canonisation

DU VÉNÉRABLE CHARLES DE BLOIS

Duc de Bretagne

PIERRE-MARIE-FRÉDÉRIC FALLIÈRES,
par la miséricorde divine et l'autorité du St-Siège Apostolique,
Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier,

Salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Parmi les illustres et saints personnages qui ont
laissé un long et profond souvenir dans notre Bretagne,
il faut mettre au premier rang, après saint Yves de

Kermartin, le Vénérable Charles de Blois et la Bienheureuse Françoise d'Amboise.

Celle-ci a eu l'heureuse fortune de trouver en ce siècle un historien digne d'elle (1).

Celui-là attend encore sa véritable histoire : car s'il existe plusieurs biographies, elles sont trop incomplètes et quelques-unes trop dépourvues de critique, pour que notre légitime curiosité et notre piété filiale puissent s'en contenter.

Un décret Pontifical, en date du 16 juillet 1863, a reconnu la perpétuité et la légitimité du culte de Françoise d'Amboise ; nous espérons que la reprise de la cause de Charles de Blois aboutira à un semblable résultat.

En effet, la cause a été reprise, en vertu d'un Décret de la Sacrée Congrégation des Rites et avec l'approbation de Notre Saint Père le Pape Léon XIII. Le Procès Apostolique se poursuit simultanément dans le diocèse de Blois et dans le nôtre ; et c'est pour cette cause qui intéresse si vivement notre patriotisme et notre foi, que nous venons, N. T. C. F., solliciter vos prières et vos aumônes.

Mais, comme beaucoup parmi vous n'ont qu'une notion vague du vénérable Charles de Blois, il nous a paru qu'il convenait de mettre sous vos yeux cette grande et attachante figure d'un prince qui fit l'admi-

(1) M. l'abbé Richard, vicaire général de Nantes, aujourd'hui Cardinal-Archevêque de Paris.

ration de vos ancêtres, et pour l'amour duquel ils ont versé leur sang. On a dit de lui que de tous les chevaliers de son siècle il fut celui qui rappela davantage les vertus de saint Louis ; c'est là assurément un très bel éloge, mais il n'est point exagéré.

Les prêtres de notre diocèse ayant traité dans leur conférence d'octobre, avec autant d'application que de succès, la question historique relative à Charles de Blois, nous avons mis à profit leurs travaux : il nous est bien agréable de les remercier.

Le Prince dont la cause de béatification vient d'être reprise, naquit en l'an 1318, au château de Blois. Il eut pour père Guy de Châtillon, Comte de Blois, et pour mère Marguerite de France, sœur de Philippe de Valois. Ses parents lui firent donner une éducation parfaitement chrétienne. Ils choisirent entre tous les maîtres ceux qui leur parurent les plus éminents en science et en piété. L'histoire ne nous dit pas la part que prit Marguerite à la formation de l'âme de son fils. On ne peut pas croire qu'elle y soit demeurée étrangère : les souvenirs de Blanche de Castille étaient restés vivants dans la maison de France. Marguerite dut inspirer à son fils le goût de la vertu et l'horreur du péché. On lui apprit à craindre Dieu, à l'aimer, à le servir, à le prier souvent. On enrichit sa mémoire de tout ce que la Sainte Eglise a de plus touchant et de plus beau dans ses divins offices. Le jeune prince Charles était à ce point passionné pour la lecture des Saints Livres, que son père effrayé parla un jour de les

lui ôter. « Il faudra que je les lui enlève », dit-il, dans un moment d'humeur, à Jean du Plessis, son maître d'hôtel. Il n'en fit rien, bien entendu, et toute liberté fut laissée au jeune prince de se livrer à ses goûts de dévotion.

Tout en lisant avec ardeur la vie des Saints, le pieux enfant cherchait à les imiter. Il se levait la nuit pour prier; il remplaçait son lit par une couche plus dure, ce qui fera dire plus tard à de jeunes gentilshommes de son entourage « qu'il ne mène point la vie d'un prince, mais celle d'un frère mineur. » On avait fait à saint Louis le même reproche. Cela ne l'avait pas empêché de devenir le plus grand et le meilleur des rois.

Tel, sans doute, aurait été Charles pour la Bretagne, s'il avait pu régner paisiblement sur la belle province que son mariage avec Jeanne de Penthièvre allait placer sous son sceptre ducal. Les Etats de Bretagne avaient ratifié ces arrangements princiers; tout semblait annoncer que la paix ne serait point troublée, à la mort de Jean III, par des querelles de succession.

Hélas! il n'en fut pas ainsi; le comte de Montfort, frère du duc décédé, n'attendit pas la cérémonie des funérailles pour refuser de reconnaître les droits de Jeanne de Penthièvre et de Charles de Blois, son époux. Il ne se soumit pas davantage à la sentence de son suzerain, le roi de France. Au mépris de l'arrêt de Conflans, estimant sans doute que la force prime le droit, il se mit en campagne, avec l'appui des Anglais.

Obligé de prendre les armes pour défendre les

droits de sa femme, les siens et ceux de la Bretagne, Charles ne recula pas devant ce pénible devoir. Il entra sans doute dans les desseins de Dieu de montrer qu'un prince, qu'un chrétien peut se sanctifier dans le métier des armes et à travers les batailles, quelles que soient d'ailleurs les alternatives de succès et de revers par lesquelles il pourra passer. La France avait eu saint Louis au ^{xiii}^e siècle, elle aura Jeanne d'Arc au ^{xv}^e, voici que la Bretagne, au ^{xiv}^e, va se glorifier de Charles de Blois. Voyez comme il plaît aux Bretons, ce prince si fier dans la guerre et si doux dans la paix! Rien de banal en sa personne. Il unit la piété d'un clerc à l'austérité d'un moine et à la vaillance d'un chevalier. Il aime les pardons et les pèlerinages. Il est affable au pauvre peuple. D'aussi loin qu'il aperçoit les bonnes gens qui lui ont rendu quelque service, il s'empresse d'aller à eux, de les saluer et de leur témoigner la joie qu'il éprouve de les revoir. C'est ainsi qu'il fit, en particulier, à Saumur, pour une simple hôtelière qui lui avait donné l'hospitalité dans un de ses voyages; il ôta son chaperon devant elle, comme si elle avait été une dame du plus haut rang.

Les pauvres étaient l'objet de sa tendre sollicitude et de son inépuisable charité. Il réunissait dans son palais les plus indigents, et, à l'exemple des saints, il se faisait un honneur de les servir à table et de leur laver les pieds; il les visitait dans leurs demeures et dans les hôpitaux où il les faisait soigner. Ses largesses

étaient si grandes qu'il en devenait pauvre lui-même, et que plusieurs fois, au rapport de ses biographes, il vendit son manteau ducal pour en donner le prix à des malheureux qu'il n'aurait pu autrement secourir. Il dotait les orphelines pauvres afin de leur procurer un honnête établissement ; et si parmi les orphelins recueillis par sa charité il s'en trouvait quelques-uns bien doués du côté de l'intelligence, il les faisait instruire dans les écoles, prenant à sa charge les frais de leur éducation.

Charité et piété vont ensemble d'ordinaire. Le duc de Bretagne était pieux comme un ange. Il entendait tous les jours trois messes, dont l'une chantée ; et quelquefois il en entendait quatre et cinq.

Etant un jour en marche avec son armée pour le siège de Hennebont, il s'arrêta pour faire célébrer les Saints Mystères. Un de ses chevaliers, le seigneur Auffroi de Montboucher, assez peu dévot de son naturel, ne put s'empêcher de se plaindre de ce contre-temps et d'en témoigner de la mauvaise humeur. « Seigneur Auffroi, lui répondit le duc, nous aurons toujours des villes et des châteaux ; si l'on nous les prend, nous saurons bien les reprendre avec l'aide de Dieu, mais si nous néglignons d'entendre la messe, ce serait une perte que nous ne réparerions jamais. » Pendant le Saint Sacrifice, il gardait un silence inviolable, ne voulant parler qu'à Dieu. Son âme et son cœur passaient tout entiers dans sa prière, et il inondait de ses larmes l'accoudoir du prie-dieu sur lequel il était agenouillé.

Il s'approchait du tribunal de la Pénitence deux fois par semaine et de la sainte Table tous les mois ; la communion fréquente était alors moins en usage, mais peut-être la foi était-elle plus vive.

Son zèle pour honorer les saints le portait à entreprendre des pèlerinages à leurs sanctuaires, afin d'y vénérer leurs reliques et implorer leur protection. Parmi ces pèlerinages, ceux qu'il accomplit à Tréguier et à Lamballe sont restés célèbres. Comme il avait une dévotion toute spéciale envers saint Yves, il fit le vœu de se rendre à Tréguier pour visiter le tombeau du saint. A partir de la Roche-Derrien, il accomplit le voyage pieds-nus, malgré la rigueur de la saison. En le voyant ainsi, les pieds rougis par le froid et ensanglantés par les glaçons, les témoins de cette scène ne pouvaient retenir leurs larmes ; ils se dépouillaient de leurs manteaux et les jetaient devant les pas du duc, pour lui faire un chemin moins âpre et moins douloureux.

Le clergé de Tréguier détacha la moitié d'une côte des ossements de saint Yves et en fit présent à Charles de Blois ; celui-ci, à son tour, partagea son trésor entre les églises qu'il affectionnait particulièrement. Notre-Dame de Lamballe était de ce nombre ; c'est pourquoi le duc de Bretagne voulut y apporter lui-même le trésor dont il la gratifiait. La cité Lamballaise contempla donc à son tour le spectacle d'un chef d'Etat, apportant nu-pieds et en habit de pèlerin, la sainte relique. Oh ! que nous sommes loin de ces siècles de foi ! Ces récits

d'un autre âge n'ont rien cependant qui nous étonne en Bretagne, car si nous avons subi quelque atteinte dans nos pratiques religieuses, nous sommes restés fidèles au culte de nos vieux Saints.

Par ce côté, Charles de Blois était Breton. Il l'était aussi par son respect pour les morts et sa dévotion pour les âmes des trépassés. Jamais il ne passait devant une tombe sans réciter le *De Profundis*. On raconte que, pendant sa captivité de Londres, tandis qu'il visitait un cimetière, priant selon sa coutume, il s'aperçut qu'un de ses compagnons d'exil, Eudes Cillart, de Plérin, s'obstinait à ne point desserrer les lèvres, parce que, disait-il, il ne lui convenait point de prier pour des gens qui avaient tué ses parents et brûlé ses maisons. Il en fut repris sévèrement par le duc, comme d'un sentiment qui n'était pas chrétien. Une autre fois, dans une circonstance analogue, c'est le jeune Beaumanoir qui s'amuse et qui rit : « Beaumanoir, lui crie le duc, soyez plus retenu et jasez un peu moins. »

Ce silencieux devant les tombes, ce moine manqué, dont on raillait parfois la dévotion, était, comme saint Louis, un fier soldat. A la sanglante bataille de la Roche-Derrien, il fit, par sa valeur, l'admiration de ses ennemis. Il avait reçu dix-sept blessures lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglais.

Il n'est pas vrai qu'il ait fait la guerre en homme sanguinaire et cruel. Ceux qui lui ont fait ce reproche ne le connaissaient pas ; ils ont impudemment menti. Au milieu de ces luttes et des violences des partis, le

bon duc de Bretagne ne cessait de désirer la paix et de recommander la modération et l'humanité. Il répétait souvent à Du Guesclin : « Aimez le pauvre peuple, et ne souffrez pas qu'il soit opprimé par les gens de guerre ». Il ne permettait même pas qu'on dît du mal de son compétiteur, le comte de Montfort, car, ajoutait-il, « il croit sans doute défendre son droit, comme moi-même je défends le mien. »

Grand et généreux dans la victoire, Charles de Blois était plus grand encore et plus touchant dans la défaite. Vaincu à la Roche-Derrien (1347) et prisonnier des Anglais, il fut transporté en Angleterre, où il subit pendant neuf ans une dure captivité. Il fut enfermé les trois premières années dans la tour de Londres, où ses geôliers, sans respect pour son rang, sans égard pour ses infortunes, lui prodiguèrent les injures et les outrages. Si sa captivité fut quelque peu adoucie les six autres années, ce fut le temps de ses plus grandes adversités. Ses partisans éprouvèrent de nombreux échecs ; ils perdirent plusieurs batailles ; nombre de villes leur furent prises ; le Connétable, son gendre, fut assassiné ; cent mille florins d'or, envoyés pour la rançon, furent perdus en mer. Une âme moins affermie dans la confiance en Dieu aurait été déconcertée. Charles de Blois se contentait de répondre à chaque nouvelle fâcheuse : « Dieu soit loué ! » ou bien encore : « Prenons courage, mes amis, tout cela est pour notre bien. »

Purifié et sanctifié par une longue suite d'épreuves

héroïquement supportées, Charles trouva la mort, au combat d'Auray, le 29 septembre 1364.

Le Comte de Montfort faisait le siège de cette ville. Pour délivrer Auray, Charles reprit les armes. Il sortait à peine d'une maladie qui l'avait retenu pendant deux mois et demi ; sa faiblesse était encore si grande qu'il avait peine à se tenir debout. Mais l'impatience qu'il avait de terminer la guerre et de voir finir les maux dont souffrait la Bretagne lui rendirent des forces. Il répondit à ses serviteurs qui voulaient l'empêcher de courir au combat avec une santé si peu rétablie : « J'irai pourtant défendre mon peuple, et plutôt à Dieu que l'affaire pût se décider entre mon adversaire et moi sans qu'il en coûtât la vie à tant d'autres ».

Le 29 septembre donc, fête de saint Michel, après s'être confessé et avoir communie de grand matin, il se porta à la rencontre de l'ennemi. La mêlée fut ardente et terrible ; Charles fit des prodiges de valeur. Un moment il crut tenir la victoire ; mais, à la fin, écrasé par le nombre, il tomba sous le fer d'un Anglais : *Ha, Domine Deus !* ce furent ses dernières paroles. Les Anglais qui le dépouillèrent de ses vêtements trouvèrent sur son corps un cilice ; ils le rejetèrent avec mépris, mais un religieux, nommé Frère Geffroy Rabin, de l'Ordre de Saint-Dominique, ramassa l'instrument de pénitence, et le conserva avec dévotion, estimant que c'était la relique d'un saint et d'un martyr.

Ce fut aussi l'opinion de la Bretagne. Transporté d'Auray à Guingamp, le corps de Charles de Blois fut

inhumé dans l'église des Cordeliers. On raconte que le soldat Anglais qui avait tué le prince devint fou furieux, mais qu'ayant été conduit auprès du tombeau, il fut délivré de la rage, et qu'il se voua, avec tous ses biens, au service du monastère, en reconnaissance de sa miraculeuse guérison.

Il se fit à ce tombeau tant d'autres miracles, que personne en Bretagne ne douta de la sainteté de Charles de Blois. Ce fut à ce point que, en 1369, cinq ans seulement après la bataille d'Auray, le Souverain Pontife alors régnant, Urbain V, ordonna de procéder à l'examen des miracles, déléguant à cette fin l'évêque de Bayeux, l'abbé de Marmoutiers et celui de Saint-Aubin d'Angers. La mort du Pape empêcha de commencer ces procédures qui furent reprises par ordre de Grégoire XI, successeur d'Urbain. L'enquête se fit à Angers : elle dura trois mois. On entendit soixante témoins sur la vie et cent cinquante sur les miracles, parmi lesquels beaucoup de guérisons de malades et un certain nombre de résurrections de morts. Toutes les pièces du procès furent envoyées au Pape. Si la conclusion en fut ajournée, cela tint, non à la cause en elle-même, mais à l'opposition persévérante et implacable du nouveau duc de Bretagne, Jean de Montfort, et du roi d'Angleterre, et aussi aux circonstances défavorables d'une époque qui vit arriver en même temps le retour du Saint-Siège à Rome, après un séjour de soixante-dix ans à Avignon, la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre et le grand schisme d'Occident.

Mais ni les efforts du parti vainqueur, ni les menaces du roi d'Angleterre, ni le silence du Saint-Siège n'empêchèrent les Bretons de proclamer la sainteté de leur duc bien aimé, d'être les témoins de ses miracles et d'exalter ses héroïques vertus. Le culte qui avait jailli spontanément de sa tombe, ne cessa de grandir et de se propager.

En 1377, six ans après l'enquête d'Angers, les compagnies bretonnes marchaient au combat en invoquant saint Yves et saint Charles de Blois.

Bertrand du Guesclin, avant de mourir, recommande son âme à son ancien duc et ordonne par testament qu'on fasse un pèlerinage au tombeau de Guingamp, avec une offrande de cire du poids de cinq cents livres.

Au siècle suivant, la famille de Coatgoureden ayant fait élever un monument funèbre à l'un de ses représentants les plus illustres, y fit figurer Charles de Blois recevant l'âme du sénéchal pour l'introduire en paradis.

Et depuis cette époque jusqu'à nos jours, le culte du saint duc de Bretagne n'a point été interrompu. Transférées dans l'église du monastère de Grâces, après la destruction du couvent de Guingamp en 1591, les saintes reliques n'ont pas cessé d'être honorées d'un culte public. On les a toujours portées dans les processions solennelles avec les reliques des autres saints. C'est ainsi qu'en l'année 1890, la première de notre épiscopat, à la grande procession qui eut lieu le 9 septembre, à Tréguier, à l'occasion de l'inauguration du magnifique monument de saint Yves, la paroisse de Grâces-Guin-

gamp se fit un devoir et une gloire de porter, devant le chef de saint Yves, les reliques de Charles de Blois.

Peut-être nous sera-t-il donné de revoir à Guingamp et à Grâces un spectacle pareil, lorsque le Saint-Siège aura consacré, par un acte solennel, la perpétuité et la légitimité du culte rendu au vénérable serviteur de Dieu, Charles de Blois, duc de Bretagne. Dans tous les cas, en cette fin de siècle, où l'on ne sait plus combattre et souffrir pour les saintes causes, il est bon, il est nécessaire peut-être que la figure de ce soldat-martyr, de ce vaincu triomphant, apparaisse au milieu des saints, pour nous dire : Courage, le bon droit ne peut pas mourir.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de notre Cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons :

ARTICLE 1^{er}

Le second Dimanche de l'Avent, fête de l'Immaculée Conception, une quête sera faite à la grand'messe et aux vêpres, dans toutes les églises et chapelles publiques de notre Diocèse, pour les frais de la cause de Béatification du Vénérable serviteur de Dieu, Charles de Blois.

ARTICLE II

Les prêtres et les fidèles sont invités à prier pour l'heureux succès du procès apostolique, instruit dans notre Diocèse et dans celui de Blois.

Et sera notre présente Lettre Pastorale, lue au prône, le premier Dimanche de l'Avent.

Donné à Saint-Brieuc, en Notre Palais Episcopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 21 Novembre 1895.



† PIERRE-MARIE,

Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Par Mandement de Monseigneur :

A. DE LA VILLERABEL,

Chanoine honoraire, Secrétaire général.